

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SÉANCE DU 29 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt neuf février,

Nombre de conseillers :

- en exercice : 22
- présents : 16
- votants : 18

Le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne sous la présidence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Date de convocation du conseil d'administration : 25 janvier 2016.

N° 2016-2-I

Présents :

Monsieur Stanislas ALFONSI, directeur de cabinet de Madame la Préfète de la Vienne.

OBJET :

**RÉFORME ET
VENTE DE
VÉHICULES**

Mesdames Marie-Jeanne BELLAMY, Marie-Renée DESROSES, Karine JOURNEAU, Pascale MOREAU, Lydie NOIRAUT, Véronique WUYTS-LEPAREUX ; Messieurs Gilbert BEAUJANEAU, Jean-Daniel BLUSSEAU, Henri COLIN, Benoît COQUELET, Michel GINGREAU, Abderrazak HALLOUMI, Jean-Louis LEDEUX, Alain PICHON, Édouard RENAUD, Jean-Marie ROUSSE, membres du conseil d'administration.

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Colonel Matthieu MAIRESSE, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne ; Colonel Etienne LEROY, médecin-chef ; Capitaine Eric PASQUET, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Vienne ; Lieutenant Pascal QUINQUENEAU, Adjudant Stéphane DESROCHES, Adjudant Anthony LAMY, représentants des sapeurs-pompiers ;

**DOMAINE
FINANCES**

MOTS CLES

Patrimoine – gestion actif
– réforme – sortie actif –
vente domaniale –
véhicules

Assistaient également à la séance :

Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint ; Lieutenant-colonel Michel GENTILLEAU, chef du pôle compétences et moyens opérationnels ; Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD, chef du pôle mise en œuvre opérationnelle ; Monsieur Olivier PICHOT, payeur départemental ; Monsieur Eric DROUVAULT, chef du pôle administration-finances ; Madame Nathalie ALEXANDRE, chef du pôle adjoint administration-finances.

**SERVICE
EMETTEUR
TECHNIQUE**

Absents excusés :

Mesdames Isabelle BARREAU-ENON, Rose-Marie BERTAUD, Anne-Florence BOURAT, Joëlle PELTIER, Séverine SAINT-PÉ, Messieurs Jean-Pierre ABELIN, François BOCK, Philippe BROTTIER, Michel BUGNET, Dominique CLÉMENT, Olivier KIRCH, Gilles MORISSEAU, Benoît PRINCEY, Daniel TREMBLAIS.

Résultat du vote :

- voix « pour » : 18
- voix « contre » : 0
- abstentions : 0

Pouvoirs :

Madame Joëlle PELTIER, pouvoir donné à Monsieur Abderrazak HALLOUMI ; Monsieur Dominique CLÉMENT, pouvoir donné à Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants ;

Accusé de réception en préfecture
086-288600224-20160229-CA_2016-2-I-DE
Date de télétransmission : 01/03/2016
Date de réception préfecture : 01/03/2016

Vu la délibération du Conseil d'administration N° 2008-3-E en date du 26 juin 2008 ;

Considérant les motifs invoqués dans le rapport introductif de Madame la Présidente repris ci-après :

Les matériels figurant ci-dessous sont hors service ou vétustes.

véhicule	immatriculation	marque	N° de série	année de mise en circulation	kilométrage
VRRAD	BM-522-BL	RENAULT	VF1TBX30508782163	1992	87000KM
VL	8592 TP 86	CITROEN	VF7S1VJZF57381353	2001	135000KM
VL	7151 TW 86	CITROEN	VF7S1VJXB57812996	2002	135000KM
VL	8203 VD 86	RENAULT	VF1KCE7EF31375366	2004	160000KM (accidenté épave)

Par voie de conséquence, l'établissement public envisage de les réformer et de les vendre, en ayant recours à la prestation du site de vente en ligne Webencheres.com ou de la direction nationale d'interventions domaniales et de son commissaire aux ventes.

Madame le Présidente demande au Conseil d'administration de bien vouloir autoriser :

- *La sortie d'actif des véhicules figurant ci-dessus ;*
- *Conformément à la délibération du Conseil d'administration N° 2008-3-E en date du 26 juin 2008 portant règlement de vente des véhicules et engins du SDIS, l'utilisation, concurremment, ou du site Webencheres.com ou des service de la direction nationale d'interventions domaniales et de son commissaire aux ventes publiques ;*
- *La mise en vente des véhicules figurant ci-dessus sur le site Webencheres.com et, pour ceux n'ayant pas trouvés preneur, de recourir à la prestation de service de la direction nationale d'interventions domaniales et de son commissaire aux ventes publiques.*

Après en avoir délibéré,

AUTORISE

- La sortie d'actif des véhicules figurant ci-dessus ;
- Conformément à la délibération du Conseil d'administration N° 2008-3-E en date du 26 juin 2008 portant règlement de vente des véhicules et engins du SDIS, l'utilisation, concurremment, ou du site Webencheres.com ou des service de la direction nationale d'interventions domaniales et de son commissaire aux ventes publiques ;
- La mise en vente des véhicules figurant ci-dessus sur le site Webencheres.com et, pour ceux n'ayant pas trouvés preneur, de recourir à la prestation de service de la direction nationale d'interventions domaniales et de son commissaire aux ventes publiques.

Fait et délibéré à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la vienne, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 29 février 2016.

La Présidente du conseil d'administration,



Mme Marie-Jeanne BELLAMY